



## **PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION LNHB**

Samedi 12 octobre 2024 – CSN Houlgate

**Mmes, Mrs** : Philippe LEMAITRE, David DROULLON, Yannick PETIT, Christelle INDRILIUNAS, Lucie VECCHIO, Patrick DEMAIRE, Priscillia DELANOIX-LIEGEARD, Daniel GROULT, Sylvie DELAVALLEE, Anne LECOINTRE, Marjorie MOREAU, Anne Marie LANCE-GEROME et Philippe SUBILEAU.

Invités : Jessica BARBIER et Chantal TAMPERE (déléguée CSE), Théo BOULLARD (communication)

Excusés : Mathilde DESMEULLES, Nadia CONFAIS, Anne RUECHE, Muriel LACHAUSSEE, Gilles ZMUDA, Patrick OSOUF, Morgane LELIEVRE Franck PROUFF, Laurent HOTTIN, Jean Luc LIGUORI, Philippe LEBRUN et Guillaume DALLET

Ordre du jour de ce CA.

### **10h00 – 12h30 :**

- 1) Informations assemblée générale fédérale
- 2) Point complet licences qualifiées + créations de clubs saison 2024/2025
- 3) Point financier au 1er septembre 2024
- 4) ITFE : informations inscriptions et déroulement formation modulaires et continue
- 5) CTA : Point complet stages début de saison + désignations
- 6) PPF : Point rentrée des deux Pôles et Organisation phase territoriale Inter comité
- 7) CMCD : campagne 2024 2025
- 8) Présentation outils numériques fédéraux
- 9) Participation sélection féminine Normandie Champions Cup Beach Handball

### **14h00 – 16h00 :**

Mise en place de 2 groupes de travail sur les sujets ci-dessous proposés par le Bureau Directeur

- Groupe de travail incivilité/intégrité animé par Philippe LEMAITRE
- Groupe de travail refonte CMCD animé par Daniel GROULT

Le Président ouvre la séance à 10h et avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, il propose que les prochaines réunions C.A en présentiel se déroulent au CSN d'Houlgate, géographiquement bien placé et qui propose des conditions de travail très satisfaisantes pour un coût raisonnable.

### **1) Informations assemblée générale fédérale**

Conformément aux articles 12.1 des statuts et 6.4.1 du règlement intérieur de la Fédération française de handball, chaque représentant de structure ( Ligues, Comités et Clubs) participera aux élections des membres du conseil d'administration et du Président de la FFHandball qui se tiendront, sous forme de vote électronique, du 21 novembre (vote ouvert à 9h00) au 25 novembre 2024 (vote clos à 15h00).

Plus précisément, le représentant de chaque structure sera appelé à élire les candidats suivants :

- **Vote n°1** : 6 femmes représentant les territoires (*métropolitains et ultramarins*)
- **Vote n°2** : 6 hommes représentant les territoires (*métropolitains et ultramarins*)
- **Vote n°3** : 1 femme représentant les sportifs de haut niveau
- **Vote n°4** : 1 homme représentant les sportifs de haut niveau
- **Vote n°5** : 1 femme représentant les sportifs professionnels
- **Vote n°6** : 1 homme représentant les sportifs professionnels
- **Vote n°7** : 1 femme représentant la LFH
- **Vote n°8** : 1 homme représentant la LNH
- **Vote n°9** : 1 femme représentant les entraîneurs
- **Vote n°10** : 1 homme représentant les entraîneurs
- **Vote n°11** : 1 femme représentant les arbitres
- **Vote n°12** : 1 homme représentant les arbitres
- **Vote n°13** : La liste de 27 membres dont le Président de la FFHandball

Le Président de la Ligue informe que les 5 comités et l'ensemble des clubs doivent transmettre à [elections2024@ffhandball.net](mailto:elections2024@ffhandball.net) le formulaire joint en annexe dûment complété et signé ainsi que le procès-verbal du Conseil d'Administration sur lequel apparait la désignation et les coordonnées du représentant désigné. Ce formulaire doit être transmis **au plus tard le 6 novembre 2024**.

Concernant le représentant désigné par la Ligue de Normandie, le Conseil d'administration valide Nicolas MARAIS - Président de la Ligue comme délégué pour participer au vote.

Le Président de la Ligue informe les administrateurs qu'à l'issue de la date limite des dépôts de candidatures fixée au 9 octobre, une seule liste a été déposée et validée par la commission de contrôle. Il s'agit de la liste « Handball 2028 » conduite par Philippe BANA.

Le Président de la Ligue informe les administrateurs qu'il figure sur la liste « Handball 2028 ».

Concernant le binôme Normandie proposé dans le cadre de ces élections au sein du collège « Représentants Territoire », le conseil d'administration a validé la proposition du binôme Yannick PETIT et Mathilde DESMEULLES. Ces deux candidatures ont également été validées par la commission de contrôle

Dans le cadre de la campagne fédérale, une réunion en présentiel sera organisée en Normandie ou seront conviés la Ligue, les comités et les clubs. Cette réunion pourrait avoir lieu au CSN d'Houlgate un soir en semaine début novembre.

## **2) Point complet licences qualifiées + créations de clubs saison 2024/2025**

Présentation détaillée aux administrateurs de l'évolution des licences à la date du 9 octobre 2024. A date, 17306 licences "pratiquants" qualifiées en Normandie, soit une augmentation de 859 licences par rapport au total des licences enregistrées J-1 AN.

Il est constaté une augmentation des créations de licences dans les 5 comités

Le nombre total de licences enregistrées incluant les licences événementielles est de 20596.

Voici la situation dans chaque comité à la date du 9 octobre 2024 :

Comité 14 : 3.943 licences qualifiées (3. 857 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 4.297

Comité 27 : 2.588 licences qualifiées (2.393 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 3.446

Comité 50 : 3.726 licences qualifiées (3.541 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 4.410

Comité 61 : 972 licences qualifiées (942 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 1.187

Comité 76 : 6.076 licences qualifiées (5.712 N-1) Total licences qualifiées avec les événementielles : 7.245

S'en suit un bref débat sur l'honorabilité. Philippe LEMAITRE (réfèrent intégrité) souligne que les seules difficultés rencontrées concernent des licenciés qui rendent service ponctuellement sur des fonctions d'encadrants.

En accord avec la Présidente de la commission de discipline, il propose au Conseil d'administration de maintenir les dispositions prises la saison passée, à savoir :

- Contrôle systématique des manquements à l'honorabilité.
- Avertissement et demande de régularisation à la première anomalie.
- Courrier adressé au licencié et à son club en cas de deuxième anomalie avant ouverture d'un dossier disciplinaire

Cette proposition est validée par le Conseil d'administration.

### **1) Point financier au 1er septembre 2024**

Un point financier de la Ligue à la date du 31 août est présenté aux administrateurs. La situation financière de la Ligue est conforme au budget 2024.

Philippe LEMAITRE après échange avec Franck PROUFF et Jessica BARBIER propose aux administrateurs de créer un « Fonds Social » qui servira à apporter une aide aux familles des enfants du Pôle Espoir qui rencontrent des difficultés pour payer les frais liés au Pôle.

Philippe LEMAITRE indique que l'objectif est de formaliser les modalités concernant les aides de la ligue aux jeunes des pôles avec un formulaire destiné à vérifier la situation sociale de la famille qui en fait la demande.

Il soumet également l'idée d'inscrire une ligne dédiée à ce fonds social dans le prochain budget de la ligue.

Vérifier que l'accompagnement financier de la ligue est réellement nécessaire.

Le Conseil d'administration valide la mise en place de cette commission fonds social tout en veillant à ce que les familles aidées par la ligue ne perçoivent pas déjà d'autres aides sociales pour les frais liés au pôle. Une ligne supplémentaire sera ajoutée sur la fiche de demande.

### **2) ITFE : informations inscriptions et déroulement formations modulaires et continue + présentation**

Présentation de l'ensemble des inscriptions sur les formations modulaires proposées par l'ITFE. Un point est également exposé sur ce début de saison.

Un administrateur signale que la date du 11 octobre est jugée trop précoce par de nombreux clubs. Jessica BARBIER informe que cela est nécessaire pour construire les calendriers et permettre de profiter des 15 jours de vacances scolaires de la Toussaint pour les premières formations modulaires.

Il sera nécessaire d'anticiper et de renforcer la communication et étudier la possibilité de décaler les inscriptions d'une quinzaine de jours.

### **3) CTA : Point complet stages début de saison + désignations**

#### **Point désignations :**

Elles sont difficiles à faire en ce début de saison, trop d'arbitres ne rentrent pas leur disponibilité et trop sont indisponibles car préférant jouer.

Le point noir se situe sur les catégories jeunes, par manque d'arbitres.

#### **Opération La Poste :**

**Coup d'envoi** de la rencontre et remise de maillots d'arbitre (5 places offertes par la CNA = 2JAJ+2Accompagnateurs+1représentant), deux rencontres de Proligue ont été retenues en Normandie pour cette action JNA La Poste le 11 octobre,

- Caen / Nancy, ou ont été mis à l'honneur le binôme jeune de Caen HB, LAMOUREUX Owen et LANIESSE Amaury

- Cherbourg / Besançon ou ont été mis à l'honneur le binôme jeune de JS Cherbourg, DAUVILAIRE Léo et POURPOUR Mathias

Seconde action La Poste, intitulée « **1 club, 1 territoire** », récompensant un club choisi par la CTA pour son travail au niveau de l'arbitrage, le club retenu pour la Normandie est le Stade VERNOLIEN HB qui récompense également le travail fait par Camille MAHOUDEAU (Jeune Arbitre du club) et les dirigeants du club.

Le regroupement de JAJ au sein du club est le 19 octobre (distribution d'un kit de promotion. Objectif de sensibiliser les jeunes à la règle par le Jeu)

#### **Action féminisation + octobre rose au Havre le 19 octobre**

Priscillia LIEGARD en charge de la féminisation pour la ligue de Normandie et pour la CTA a mise en place cette action à l'occasion d'octobre rose, en invitant toutes les arbitres féminines du territoire sur la rencontre HAC / BOUILLARGUES.

Règlement intérieur CTA

Le Conseil d'administration valide le règlement de la commission territoriale d'arbitrage, déjà validé en assemblée générale et mis à jour avec les nouvelles appellations.

#### **4) PPF : Point rentrée des deux Pôles et Organisation phase territoriale Inter comité**

**PPF Masculin :**

##### **Détections P.P.F**

Le premier tour IC 2011 garçons se tiendra à Caen au gymnase St Jean Eudes le jeudi 31 octobre et vendredi 1 er novembre. 3 sélections hébergées au CSN d'Houlgate, une le 76 au CSN de Caen et enfin une à l'hôtel.

Le premier regroupement de l'équipe de ligue 2010 se tiendra à Vernon (CRJS) les 25, 26 et 27 octobre avec un tournoi à 3 le dimanche 27 regroupant l'île de France, le Centre Val de Loire et la Normandie.

##### **Pôle Espoir Masculin.**

Cette année le pôle héberge 27 sportifs : 3 terminales, 6 premières, 15 secondes, 3 troisièmes.

Pas de problème de rentrée première année ou il n'y a pas de problème d'affectation, inscription ou autre.

Les premières factures du C.S.N ont été envoyées les augmentations des tarifs posent problème à quelques familles.

**Au niveau sportif :**

##### **Les équipes engagées en championnat de France U18.**

Cherbourg, Falaise, Caen et Vernon sont engagés avec des collectifs jeunes cette année (beaucoup de 2009) ce qui est plutôt un bon signe. Après trois journées il apparaît qu'elles sont proche du niveau exigé.

**Equipe de France :**

- Jacques Siwé (SMV) va participer au Tiby U19 bien que U17 du 3 au 10 novembre à Eaubonne
- Félipe Garcia ( SMV) est sélectionné en équipe de France U17 du 3 au 10 novembre pour jouer deux matchs contre la Hongrie à LYON.

##### **Sélections pour le stage national 2009.**

4 joueurs du pôle participent au stage national pendant les vacances de la Toussaint

- Baptiste Tremeau Caen
- Juliann Bertrand SMV
- Ismael Hurel SMV
- Mechak N'KANU SMV

##### **Tour Régional Inter Comités Masculins**

Le tour Régional Inter Comités se déroulera le 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre au gymnase Saint Jean Eudes à Caen. Une communication sur l'organisation sera réalisée semaine prochaine.

## **PPF Féminin :**

### **Inter Comités génération 2011 :**

Le tour à N-1 a eu lieu au Havre en juin 2024, le deuxième tour est le WE du 25-26 janvier à Césaire Levillain. Pas de compétition ICT à la Toussaint pour permettre aux Comités de refaire un tour d'horizon de la génération et de travailler sur des thématique spécifique (ex GB).

### **Pôle espoir**

Site du Havre :

12 joueuses en parcours en Excellence, 11 joueuses en parcours d'Accession et 2 partenaires d'entraînement. Pas de souci sur les affectations et EDT. Continuité du partenariat avec le CRJS, le lycée Porte Océane. Travail avec le nouveau collège Claude Bernard.

Site de Caen :

12 joueuses en parcours d'Accession. Pas de souci sur les affectations et EDT. Continuité du partenariat avec le CSN, le lycée Laplace et le collège Lechanteur.

### **Au niveau sportif :**

Les équipes engagées en championnat de France U17 : Rouen HB, Colombelles, HAC HB, SM Vernon, PL Granville.

### **RIG :**

- Lise PREVOST (2008) GB HAC HB stage RIG aout et octobre 2024
- Sélections Beach EHF champion Cup
- Coline GUILLEMIN (2008) ARG Colombelles

### **5) CMCD : campagne 2024 2025**

Daniel GROULT informe les administrateurs qu'il a mis en place un accompagnement des clubs depuis cet été. Deux réunions en présentiel ont été organisées en septembre pour les clubs de l'Eure et de la Seine Maritime. Les contrôles de la 1<sup>ère</sup> phase vont être réalisés en décembre, ce qui permettra d'avoir un point de situation précis début janvier 2025.

### **6) Présentation outils numériques fédéraux**

La fédération a mis en place des outils numériques très intéressants à destination des dirigeants. Ces outils sont présentés aux administrateurs et seront rapidement communiqués aux clubs par la fédération.

### **7) Participation sélection féminine Normandie Champions Cup Beach Handball**

La sélection féminine Normandie Beach Handball, qui a remporté en juillet la Coupe de France de Beach, représente la France à la compétition EHF « Champions Cup » qui se déroule du 9 au 13 octobre à Porto Santo.

### **Groupe de travail incivilité/intégrité animé par Philippe LEMAITRE**

Philippe propose dans un premier temps de faire un point sur l'articulation entre l'arbitrage et la commission de discipline.

Yannick PETIT estime que la relation arbitrage/discipline fonctionne bien et que les éventuelles difficultés viennent seulement de quelques arbitres qui ne respectent pas les instructions et/ou qui ne suivent pas les formations, ce qu'il déplore.

Sylvie DELAVALLÉE confirme en disant que certains arbitres ne mesurent pas suffisamment la nécessité d'une très grande rigueur pour permettre à la commission de statuer dans les meilleures conditions sur les rapports qui lui sont transmis.

L'ambiance générale des espaces de compétition devient pesante et difficile à vivre pour les arbitres en certains endroits, car ce sont eux les principales victimes des incivilités des licenciés et du public. L'idée d'une formation à la gestion de conflits pour les arbitres fait consensus. Une telle formation ne ferait pas disparaître les incivilités mais pourrait aider les arbitres à mieux gérer leurs émotions, pour prendre les bonnes décisions et éviter l'escalade.

Philippe LEMAITRE évoque le manque de communication des arbitres avec les joueurs et les officiels, susceptible de provoquer de l'incompréhension et de l'énervement. Expliquer ses décisions, échanger avec les joueurs et les officiels pendant le jeu peut faire baisser les tensions.

Les missions du RSEC ne sont pas encore suffisamment connues et le groupe de travail estime qu'une formation des RSEC devrait être obligatoire. L'arbitre doit impérativement identifier le RSEC avant le début du match et s'appuyer sur lui en cas de difficulté avec le public.

Pour les jeunes arbitres il faut imposer un accompagnateur sur tous les matchs et cet accompagnateur ne doit pas hésiter à utiliser le Temps de Régulation Comportemental.

Le mot peur a été plusieurs fois prononcé en parlant des jeunes arbitres qui hésitent à sanctionner un officiel responsable, d'un accompagnateur jeune arbitre qui n'utilise pas le TRC, d'un RSEC pas à l'aise avec un public hostile. Sans parler de peur, le manque d'assurance, de confiance en soi, peut-être aussi de connaissance précise des règlements peuvent conduire à des dérapages.

Sylvie DELAVALLÉE propose pour les coupables d'incivilités de substituer une "formation citoyenneté" obligatoire à une partie de la sanction. Ce dispositif est à construire avec l'ITFE ou l'IFFE.

Philippe LEMAITRE propose de réfléchir à une valorisation dans la CMCD pour les clubs non vus en discipline durant la saison.

Une enquête sur les incivilités dans le public et sur la désignation des RSEC par les clubs, dont tous les membres du C.A ont eu connaissance, va être envoyée à tous les clubs lundi 14 octobre. Les résultats seront analysés par le groupe de travail sur les incivilités afin d'établir un état des lieux et essayer de proposer des solutions.

Pour les 4 ou 5 clubs qui posent le plus de problèmes et dans lesquels certains arbitres ne veulent plus aller, Philippe propose d'aller rencontrer les dirigeants avec le Président du Comité.

### **Groupe de travail refonte CMCD animé par Daniel GROULT**

En introduction, Daniel GROULT informe le groupe de travail qu'un travail sur la refonte de la CMCD Régionale va être réalisée cette saison.

Daniel présente au groupe de travail les principaux retours des clubs lors des échanges qu'il a eu dans le cadre de l'accompagnement mis en place depuis cet été.

Une présentation est également réalisée des CMCD des Ligues de Bretagne, Ile de France, Pays de la Loire et Grand Est. Cela permet d'avoir une comparaison avec la CMCD régionale Normandie.

Le Président de la Ligue informe le groupe de travail qu'une refonte de la CMCD Nationale va être réalisée également cette saison.

Au cours des échanges plusieurs propositions sont émises :

- Elaborer une CMCD Régionale applicable sur l'olympiade 2024/2028 afin d'apporter une stabilité de ce règlement sur une durée de 4 ans pour les clubs
- Ne plus appliquer les sanctions (retrait de point) sur l'année N, mais sur la saison N+1 et ne prendre en compte uniquement le critère « Sportif », à savoir les classements à l'issue de la

saison sportive afin de déterminer les accessions et rétrogradations. Cela évitera le principe de double sanction.

- Ne plus appliquer les sanctions sur les carences socles de base + seuils de ressources mais uniquement sur les carences socle de base
- Définir des critères de valorisation structurants pour les clubs sur les axes ci-dessous proposés :

**Féminisation** : Création équipe U11 et U13 féminine saison N, JAJ et JA féminine, encadrement féminin qualifié sur des formations ITFE...

**Développement nouvelles pratiques dans le club avec encadrement qualifié ITFE** : Baby hand, Hand adapté, Hand fauteuil, Hand Fit, Beach Handball

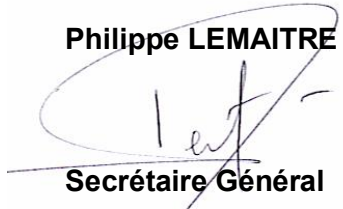
**Intégrité** : Absence de dossiers disciplinaires sur la saison N

- Poursuivre la valorisation des clubs en règle avec la CMCD et dépassant un nombre de points fixé avec la dotation de bon d'achat équipements ainsi que l'offre de places pour assister à un match sur nos clubs pro.

Ces premières propositions vont nourrir le futur projet qui va être élaboré au cours de cette saison.

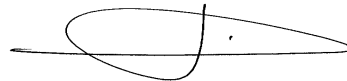
Fin de réunion à 16h15

**Philippe LEMAITRE**



**Secrétaire Général**

**Nicolas MARAIS**



**Président LNHB**